

LA VERTICALITÉ DANS UNE ECOLE DE TOUS



Ecole de Tous

Par Victoria Forget, Chargée
d'études et gestion de projets
ASBL Ecole de Tous



l'Ecole de Tous, l'enfant fait l'expérience d'une double-verticalité : en classe et dans les maisons.

La verticalité en classe

L'enfant, qu'il vienne des classes maternelles ou de l'extérieur de l'Ecole de Tous, suivra à partir de 6 ans l'ensemble du tronc commun réparti en 5 degrés (chaque degré comprend deux années d'étude). Chaque classe regroupe des élèves d'un degré. Dans son cursus, l'élève connaîtra donc, sur le plan de l'enseignement, 5 référents : 3 instituteurs aux trois premiers degrés du tronc commun et 2 titulaires au 4^e et au 5^e degrés. Il traversera sa scolarité dans une certaine verticalité, étant mêlé une année sur deux à des enfants plus âgés et l'autre année à des enfants plus jeunes.

Ecole de Tous conçoit les classes verticales comme un véritable choix pédagogique et éducatif permettant structurellement d'assouplir le rythme des apprentissages, de faciliter la différenciation pédagogique et la coopération entre pairs. Ce faisant, elle espère répondre aux exigences d'une population d'élèves hétérogène.

Assouplir les rythmes d'apprentissage

La classe verticale, dans une Ecole de Tous, poursuit l'objectif d'offrir à l'élève une "zone de confort" lui permettant d'évoluer, à son rythme, pendant deux années dans un environnement social et éducatif cohérent, prévisible, bienveillant et stable.

Au niveau des rythmes d'apprentissage, une organisation des classes par degré permet une planification de la découverte et de l'approfondissement de la matière sur deux années, favorisant ainsi une continuité dans la progression de chaque élève.

Soutenir structurellement la différenciation des apprentissages

La nature d'une classe verticale implique qu'un enseignant soit confronté à une grande variété d'apprenants, d'âges, d'aptitudes et d'aspirations différents. Elle implique structurellement un enseignement individuel, guidé par l'enseignant, à tous les élèves, en même temps. La stabilité de l'environnement d'une classe regroupant des élèves pendant deux années permet à l'enseignant de mieux cerner la dynamique et la manière d'apprendre de chacun de ses élèves afin de mieux répondre à leurs besoins. En ce sens, les classes verticales permettent une meilleure individualisation des apprentissages qui passe nécessairement par un continuum.

Favoriser la coopération entre pairs

La coopération entre pairs est une condition indispensable de la réussite des classes verticales. Elle permet de développer de micro-communautés apprenantes (groupes coopératifs) au sein de la plus "grande" communauté de la classe et favorise la mise en place du tutorat entre élèves.

Elle permet également de faciliter la gestion de la classe en début d'année scolaire. Les élèves les plus grands, familiers avec les routines de la classe, les codes et les règles à respecter endossent le rôle de facilitateurs et accompagnateurs des plus petits.

La verticalité dans les "maisons"

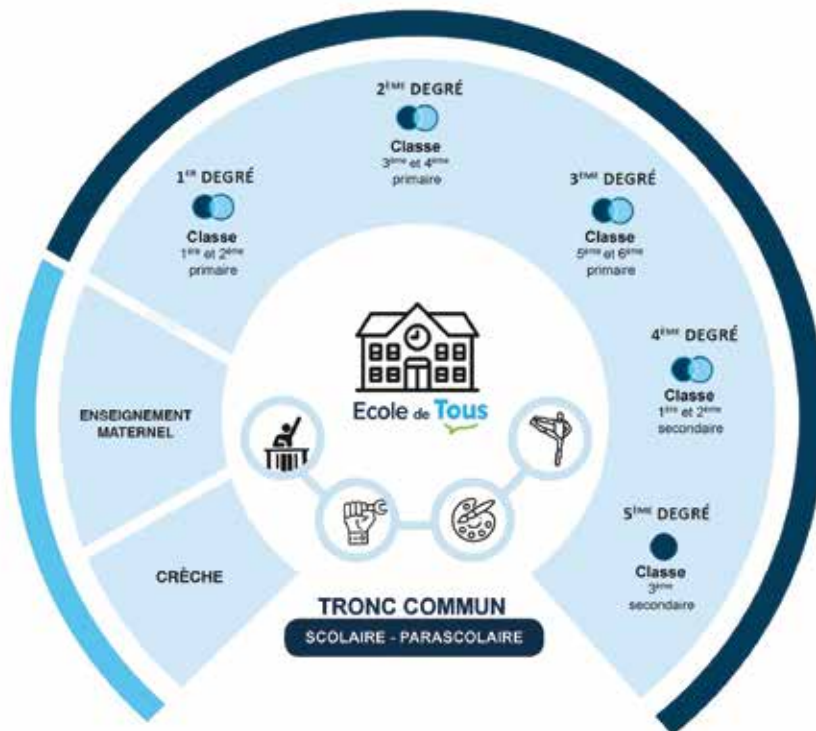
A côté de son expérience en classe, chaque élève est rattaché à une "maison".

La "maison" dans une Ecole de Tous constitue une structure intermédiaire entre la classe et l'école. Les élèves du tronc commun sont répartis en 3 maisons qui regroupent respectivement les 2 premiers degrés (de la 1^{ère} à la 4^e primaire), les deux suivants (de la 5^e primaire à la 2^e secondaire), et le dernier degré (3^e secondaire).

Dans le projet Ecole de Tous, la "maison" est un lieu symbolique concrétisée par un local personnalisable par les élèves. Elle est placée sous l'animation d'un éducateur. Chaque membre de l'équipe enseignante et éducative est attaché à une "maison". Dans celle-ci, chaque enfant connaît tous les adultes attachés à la "maison" et vice-versa.

La "maison", pour les enfants, est d'abord un lieu de détente. Chaque "maison" possède sa pièce qu'elle organise comme elle le souhaite. Elle organise les activités du temps parascolaire et monte

LE PARCOURS D'UN ENFANT DANS UNE ECOLE DE TOUS



L'Ecole de Tous propose un modèle d'école et d'enseignement depuis la classe d'accueil jusqu'à la fin du tronc commun (3^e secondaire). Elle prépare actuellement l'ouverture de ses deux premières écoles-pilotes à Angleur (Liège) et à Anderlecht (Bruxelles).

des projets, permettant à l'enfant de développer des relations avec ses pairs dans une verticalité plus grande que celle vécue en classe.

L'expérience d'une double verticalité dans le projet Ecole de Tous

L'expérience de la verticalité au sein d'une Ecole de Tous, dans les classes et les maisons, permet à l'enfant de développer progressivement une double-appartenance à l'école. Dans les maisons, cette double verticalité permet non seulement à l'enfant de faire l'expérience d'une verticalité différente de celle de sa classe, d'interagir dans l'action et la cohabitation avec des enfants d'âges différents mais elle permet aussi à l'élève de trianguler ses relations avec les adultes. En plaçant l'enfant dans deux contextes différents (la classe et la maison), sous le regard d'adultes différents

(enseignants et éducateurs), cette double appartenance offre une souplesse psychologique et relationnelle importante : si un des contextes est, à un moment donné, vécu négativement, l'enfant peut éventuellement tirer parti de l'autre contexte pour prendre du recul avec un autre adulte, trouver de l'aide, se recentrer...

Compte tenu de la diversification croissante de la population scolaire, il est de plus en plus nécessaire d'offrir à l'enfant, au sein de l'institution scolaire, des moments de "respiration" différents.

Si vous désirez en apprendre davantage sur le projet Ecole de Tous, n'hésitez pas à consulter notre site internet : www.ecoledetous.be

ou à nous contacter par mail : info@ecoledetous.be